

AMAP'achamama ABONNEMENT LÉGUMES Hiver 2021-2022

Je soussigné(e), Membre d'AMAP'achamama, souscris un abonnement pour un **PETIT** (2 personnes) ou **GRAND** (4 personnes) panier (entourer votre choix) pour la saison Hiver 2021-2022 du mardi 26 octobre 2021 au mardi 22 février 2022 soit 16 semaines (pas de distribution de légumes les mardi 28 décembre 2021 et 04 janvier 2022). Cet abonnement me donnera droit à des légumes respectant la charte des AMAP. La distribution a lieu chaque Mardi entre 18h15 et 19h15 Maison des Associations rue Brindejunc des Moulinais à Pleurtuit Tout panier non récupéré sera repris par un des amapiens aidant à la distribution.

Petit Panier

Grand Panier

- 16 paniers à 10,50€ soit 1 chèque de 168,00€ (en octobre) soit 2 chèques de 84,00€ (octobre) et 84,00€ (décembre)
- 16 paniers à 15,20€ soit 1 chèque de 243,20€ (en octobre) soit 2 chèques de 121,00€ (octobre) et 122,20€ (décembre)
- JOKER** : Pas de joker en hiver
- JOKER** : Pas de joker en hiver

Les chèques sont libellés à l'ordre de Mr et Mme JOUQUAN, producteurs partenaires.

Engagements de Mr et Mme JOUQUAN, Producteurs partenaires :

- Livrer chaque semaine des produits de qualité, frais, de saison, de sa ferme, cultivés sans herbicides ni pesticides, et disponibles à mesure qu'ils mûrissent, en quantité correspondante au partage, à parts égales de la récolte.
- Etre présent aux distributions, donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures, et accueillir les adhérents sur sa ferme au moins 1 fois pendant la saison d'engagement.
- Etre transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.
- Informer le collectif des soucis rencontrés.
- Expliquer le travail de la ferme et prendre en compte les remarques et besoins de ses partenaires.
- Participer aux réunions de bureau et de bilan de fin de saison.
- Respecter la charte des AMAP

Fait à Pleurtuit, le 21 août 2021

Les Producteurs Mme et Mr JOUQUAN

Engagements des adhérents

- Adhérer aux engagements et aux statuts de l'association AMAP'ACHAMAMA, et être à jour de ma cotisation.
- Assurer une permanence de distribution par saison.
- Dans la mesure de mes moyens, assurer une journée d'aide à la ferme par saison.
- Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la récolte. J'accepte d'assumer ces risques, sachant toutefois que je recevrai ma juste part de la récolte de la saison.
- Si je ne peux venir chercher ma part, j'en informe le responsable de distribution et conviens avec lui d'un arrangement, sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué.

Signature du Consom'acteur

Le Président
Jean-Paul TOUDIC